

Remplacement des menuiseries extérieures des logements de la Maison des Services - Binic Étables sur Mer

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES	
Acheteur - Maître d'ouvrage	Commune de Binic-Etables-Sur-Mer Monsieur Le Maire 1 place Jean Heurtel – 22680 Binic-Étables sur Mer.
Procédure	Encadrée 25 000 - 49 999
Forme du contrat	Marché ordinaire
Type de marché public	Marché public de travaux
Clauses administratives générales	CCAG Travaux
Modalités contractuelles / Notification	Décision du maire
Forme et variation du prix	Le prix est global et forfaitaire
Allotissement/phase	Lot unique. Un seul type de prestation
INFORMATIONS TECHNIQUES	
Description du besoin / Contexte	Le bâtiment du 10 boulevard Legris à Étables-sur-Mer abritait La Poste jusqu'en 2023. Il a été réaménagé au rez de chaussée pour installer une maison des services qui accueille France Services. Les travaux ont été réceptionnés en mai 2024. Les 2 étages de cet immeuble disposent de plusieurs hébergements destinés à l'accueil temporaire. Le projet actuel prévoit le remplacement des menuiseries extérieures de ces 2 étages ainsi que les portes d'accès extérieures avec comme objectif d'améliorer la performance énergétique des logements. L'enjeu est aussi d'harmoniser les ouvertures sur l'ensemble des 3 niveaux.
Lieu d'exécution	10 boulevard Legris - 22680 BINIC ETABLES SUR MER
Démarrage du marché	Notification
Période de préparation	3 mois
Durée d'exécution/ Durée du marché/Délai d'intervention souhaité	Période de préparation 3 mois Durée d'exécution des travaux 3 mois Durée du marché 6 mois + 12 mois de GPA = 18 mois
Variante	Autorisée
Visite des lieux	obligatoire renseignement auprès de Olivier FRABOUL 07 56 06 02 81 batiments@besurmer.fr
Annexes techniques	

MODALITES DE REMISE DES OFFRES	
Date limite de remise des offres	16/11/2026 à 12:00
Contenu de l'offre	<u>Le dossier à remettre par chaque candidat comprendra la, ou les, pièce(s) suivantes :</u> DC1 DC2 DC4 attestations de régularité sociale et fiscales Devis CCTP signé
Modalités de remise des offres	L'acheteur oblige la transmission des offres des entreprises par voie électronique sur le profil acheteur de la commune megalis.bretagne.bzh
Délai de validité des offres	120 jours
JUGEMENT DES OFFRES	
Critères de jugement	Le jugement des propositions sera effectué dans les conditions prévues aux articles R2152-6 et R2152-7 du Code de la commande publique, au moyen des critères suivants : Prix des prestations - Pondération : 50 % Valeur technique - Pondération :40 % Valeur environnementale: 10%
Négociation	Les candidats sont invités à remettre d'emblée leur meilleure proposition. L'acheteur se réserve la possibilité d'engager des négociations dans les conditions suivantes : les négociations sont destinées à améliorer la performance technique, économique et esthétique des offres initiales les plus pertinentes, pour permettre de les adapter et dimensionner parfaitement aux besoins de l'acheteur. Les négociations pourront porter sur les caractéristiques techniques et financières des offres, ou sur certaines dispositions du cahier des charges. Elles ne pourront pas porter sur l’objet du contrat, ses caractéristiques substantielles ni les critères d'attribution. Les négociations seront engagées avec les candidats les mieux classés à l'issue de l'analyse des offres initiales. L'acheteur peut utiliser tous les moyens habituels de communication. Elles seront conduites dans le respect des principes d'égalité de traitement des candidats et de confidentialité des offres. Toutefois l’acheteur pourra attribuer le contrat sur la base des offres initiales sans négociation.
Suite à donner / Décision	Les demandes de compléments, la notification et l'information aux candidats non retenus seront adressés, par voie électronique par l’intermédiaire de la plateforme Mégalis, à l'adresse indiquée dans la fiche de renseignements complétée par le candidat. Ou par mail, pour les candidats ayant déposés leur offre par mail.
Mise au point	En vertu de l’article R2152-13 du Code de la commande publique, l’acheteur et le soumissionnaire retenu pourront procéder à une mise au point des composantes du marché avant sa signature. Cependant, cette mise au point ne peut avoir pour effet de modifier des caractéristiques substantielles de l’offre ou du marché.
RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	
Contact	Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats peuvent adresser leur demande : - par l'intermédiaire de la plateforme Mégalis - en contactant la personne en charge de ce dossier : Olivier FRABOUL batiments@besurmer.fr 07 56 06 02 81
Voie et délais de recours	Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l’avis d’attribution du contrat, ou, à défaut d’un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Les recours doivent être adressés à : Tribunal Administratif de Rennes 3 Contour de la Motte - 35044 Rennes Téléphone : 02 23 21 28 28 - Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr - Télécopie : 02 99 63 56 84 - Site internet : rennes.tribunal-administratif.fr